Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260929-2909202614-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU [illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
29 Septembre 2026

N°29.09.2026.14

OBJET :

Renouvellement du Label Territoire Engagé pour la Nature - TEN

Date de convocation :
23 Septembre 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	7
Nombre de pouvoirs :	7

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Septembre à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, M KWIECINSKI Mathieu, Mme LE BELLEC Joane.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, M GAKIERE Fabrice, M ALLAIN Frédéric, M PETIT Frédéric, Mme DAO Aurélie, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
M GAKIERE Fabrice donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M ALLAIN Frédéric donne pouvoir à Mme NOYON Claudine
M PETIT Frédéric donne pouvoir à M FÉREC Thomas
Mme DAO Aurélie donne pouvoir à M CAM LE NY Maël
Mme KURNAZ Melisa donne pouvoir à Mme ZARADER Valérie
Mme MAO Steren donne pouvoir à Mme LE BELLEC Joane

M LE MEN Bruno été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que dans le cadre de ses politiques en faveur de la transition écologique et du cadre de vie, la Ville de Briec de l'Odet, petites villes de demain, s'engage activement dans la préservation de la biodiversité et la résilience de son territoire. Fort de l'intérêt structurante et transversale de la démarche de labellisation pour 2023-2026, la municipalité réaffirme son engagement en faveur de la biodiversité en renouvelant son adhésion au programme « Territoire engagé pour la nature » (TEN) pour la période 2026-2029, structurée autour de 4 fiches actions prioritaires.

Le programme « Territoire engagé pour la nature » (TEN) est une initiative nationale déclinée en Bretagne par l'Agence Bretonne de la Biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions pluriannuels en faveur de la biodiversité. La reconnaissance est attribuée pour une durée de 3 ans aux collectivités volontaires et constitue le volet « collectivités locales » de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB).

Lauréate du programme TEN en décembre 2023, la commune de Briec s'était engagée sur la période 2023-2026 à travers 3 actions structurantes :

- L'intégration de la biodiversité dans la planification urbaine ;
- La connaissance et la restauration des zones humides ;
- L'accompagnement des agriculteurs, agents et habitants vers des pratiques durables.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260929-2909202614-DE

Afin de maintenir cette dynamique et de répondre au cahier des charges du renouvellement TEN pour la période 2026-2029, la commune propose le déploiement de 4 fiches actions :

1. Sensibiliser, préserver, raconter : La dynamique biodiversité de Briec *(Thématique : Connaître et intégrer la biodiversité dans l'aménagement)* : animations éco-citoyennes, mise en récit de l'arboretum et pérennisation de l'éco-pâturage.
2. Préservation et restauration écologique de la tourbière de Ty Ar Yeun *(Thématique : Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale)* : poursuite de la restauration hydrologique, suivi scientifique et projet pédagogique avec les écoles.
3. Innovation des pratiques culturales avec les agriculteurs *(Thématique : Mobiliser les acteurs et concilier biodiversité et activité locale)* : expérimentations d'alternatives aux produits phytosanitaires (désherbage mécanique, biostimulants, conservation des sols) en partenariat avec QBO, le PAT, le GAB 29, la Chambre d'Agriculture et l'INRAE.
4. Briec, territoire apprenant et résilient : la renaturation et l'eau au cœur du défi climatique *(Thématique : Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique grâce à la nature)* : renaturation (cours école, plantation avec le Conseil Municipale des Enfants), récupération des eaux pluviales et réaménagements hydrauliques sur le Langelin et le Moulin de Trégain.

Vu l'avis unanimement favorable de la commission durable du 16 septembre 2026,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres :

1- D'approuver le principe du renouvellement de la candidature de la Ville de Briec au label « Territoire engagé pour la nature » (TEN) pour la période 2026-2029.
2- D'approuver le programme d'actions pluriannuel constitué des 4 fiches actions présentées.
3- D'autoriser le Maire, à signer tout document se rapportant au dépôt et à la mise en œuvre de la candidature TEN 2026-2029.

Fait et délibéré le 29 Septembre 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)